



Normes de contrôle de la qualité d'EMPACTA pour les audits et les missions liées à l'audit

L'Assemblée générale a adopté les normes suivantes:

Préambule

Ces normes de contrôle de qualité sont créées et autorisées par l'Assemblée générale d'EMPACTA et sont obligatoires pour tous les membres d'EMPACTA. Le but de ces normes est de garantir une qualité minimale pour les audits et les missions liées à l'audit qui sont effectués par les membres d'EMPACTA.

Si les réglementations nationales d'un pays dans lequel un membre est enregistré ou les réglementations internes d'un membre sont plus strictes que les règles de ces normes, ces réglementations plus strictes s'appliqueront à ce membre.

Si les réglementations nationales sont en contradiction avec les normes EMPACTA, ces réglementations nationales s'appliquent. Dans ce cas, le membre doit enregistrer le non-respect des normes EMPACTA. L'invalidité d'une norme d'EMPACTA, pour la raison décrite ci-dessus, n'affecte pas la validité des autres normes d'EMPACTA.

Perspective d'audit transnationale

Les audits transnationaux sont des audits dans lesquels un client, situé dans un pays, commande des services d'audit dans un autre pays. C'est un signe distinctif du fait d'EMPACTA que nous tenons compte des particularités de ces engagements. Les normes suivantes incluent toujours une perspective d'audit transnationale (TAP).

Tous les membres doivent s'abstenir de tout préjudice racial ou national et éviter tout comportement qui pourrait être interprété comme encourageant de telles attitudes. Tous les membres sont obligés de manifester et de pratiquer une solidarité professionnelle avec des membres d'autres pays.

1. Exigences éthiques

EMPACTA e.V.

Board: Thomas Werner, Riad al Zouki (Chairmen), Frank Fabel (Secretary), Etleva Dhamo (Treasurer)

Registered in Berlin, VR 33086 B, tax №27/664/56771

Entitled to issue confirmations of donation in acc. with § 52 Abs 2, Satz 1 Nr. (n) 7 AO (charitable purposes)

Thielallee 113, 14195 Berlin, Germany, www.empacta.org Tel. +49 30 84 31 68 44, Tel. +355 67 20 66 161

Fax: +49 89 84 00 23 17 e-mail: dhamo@empacta.org

Bank account: Commerzbank IBAN DE 53 1004 0048 0433 4769 00, BIC: COBADEFFXXX



1.1 Le membre d'EMPACTA respecte les exigences éthiques établies par l'IFAC lors de l'exécution de missions. Les principes fondamentaux de l'éthique professionnelle incluent:

- (1) intégrité
- (2) objectivité
- (3) compétence professionnelle et diligence
- (4) confidentialité
- (5) comportement professionnel

1.2 Le membre d'EMPACTA et son personnel maintiennent une objectivité et ne présentent pas de conflits d'intérêts dans l'exercice de leurs responsabilités professionnelles. Le membre doit être indépendant en fait et en apparence lorsqu'il fournit des services d'audit et d'autres services d'attestation.

1.3 Le membre d'EMPACTA assume ses obligations professionnelles conformément aux normes techniques et éthiques applicables dans le pays où il est enregistré. Le membre est tenu de fournir des services professionnels au meilleur de ses capacités, dans l'intérêt de ceux pour qui ces services sont fournis.

1.4 Pour éviter la menace liée à la familiarité, il convient de remplacer les cadres supérieurs responsables d'une mission après une période maximale de cinq ans.

1.5 Le réseau EMPACTA offre une permanence téléphonique sur l'éthique à ses membres. Le service d'assistance téléphonique offre aux membres une assistance téléphonique gratuite concernant les questions et problèmes éthiques. En cas de conflit avec les clients, les audités ou d'autres institutions, EMPACTA plaide au nom des membres pour faire en sorte que la profession soit entendue.

Perspective d'audit transnationale

Les membres d'EMPACTA conviennent que toutes les cultures tentent de se conformer aux principes éthiques. Il peut y avoir des différences dans la façon dont certaines valeurs sont interprétées. EMPACTA a tenu compte de ces différences lors de ses réunions annuelles afin de développer des principes éthiques communs au sein du réseau.

EMPACTA e.V.

Board: Thomas Werner, Riad al Zouki (Chairmen), Frank Fabel (Secretary), Etleva Dhamo (Treasurer)

Registered in Berlin, VR 33086 B, tax №27/664/56771

Entitled to issue confirmations of donation in acc. with § 52 Abs 2, Satz 1 Nr. (n) 7 AO (charitable purposes)

Thielallee 113, 14195 Berlin, Germany, www.empacta.org Tel. +49 30 84 31 68 44, Tel. +355 67 20 66 161

Fax: +49 89 84 00 23 17 e-mail: dhamo@empacta.org

Bank account: Commerzbank IBAN DE 53 1004 0048 0433 4769 00, BIC: COBADEFFXXX



2. Acceptation et maintien des relations avec les clients

2.1 Avant d'accepter ou de maintenir les relations avec les clients, le membre d'EMPACTA déterminera s'il

- (1) a la compétence et la capacité, y compris le temps et les ressources, de mener à bien la mission;
- (2) peut se conformer aux exigences éthiques et
- (3) a pris en compte l'intégrité du client.

2.2 Le membre évaluera si son personnel possède le savoir-faire et l'expérience nécessaires du secteur du client et si un personnel suffisant est disponible.

2.3 Si un conflit d'intérêts potentiel est identifié, le membre évaluera s'il convient d'accepter ou de poursuivre la mission.

2.4 Si le membre a des doutes sur l'intégrité du client, il envisagera de se retirer de la mission ou de la mission et de la relation avec le client.

2.5 Dans les questions difficiles, les membres peuvent contacter la hotline éthique d'EMPACTA pour obtenir une consultation sur l'acceptation des clients ou le retrait des missions.

Perspective d'audit transnationale

Si un membre situé dans un pays (pays A) reçoit une mission à exécuter ou a été commandé dans un autre pays (pays B), le membre du pays A doit contacter le membre enregistré dans le pays B et l'inclut dans le procédure d'audit de telle sorte que l'audit puisse être effectué conformément à l'article 4 de ces normes. La membre doit consulter l'autre membre afin de s'assurer que la mission est acceptable.

EMPACTA e.V.

Board: Thomas Werner, Riad al Zouki (Chairmen), Frank Fabel (Secretary), Etleva Dhamo (Treasurer)

Registered in Berlin, VR 33086 B, tax №27/664/56771

Entitled to issue confirmations of donation in acc. with § 52 Abs 2, Satz 1 Nr. (n) 7 AO (charitable purposes)

Thielallee 113, 14195 Berlin, Germany, www.empacta.org Tel. +49 30 84 31 68 44, Tel. +355 67 20 66 161

Fax: +49 89 84 00 23 17 e-mail: dhamo@empacta.org

Bank account: Commerzbank IBAN DE 53 1004 0048 0433 4769 00, BIC: COBADEFFXXX



3. ressources humaines

3.1 Le membre d'EMPACTA s'assure de disposer du personnel suffisant, doté de la compétence, des capacités et de l'engagement nécessaires pour respecter les principes éthiques.

3.2 Le membre d'EMPACTA et son personnel suivent une formation professionnelle continue conforme aux exigences de l'organisme comptable sur le lieu d'enregistrement.

3.3 Les nouveaux membres du personnel sont familiarisés avec les statuts, la déclaration de mission, le manuel qualité et les autres règles du réseau EMPACTA.

3.4 EMPACTA dispense régulièrement des formations professionnelles en matière de comptabilité, d'audit, de gestion financière, d'éthique et de communication. La participation à ces formations sera certifiée.

Perspective d'audit transnationale

Le programme d'échange volontaire EMPACTA offre aux jeunes étudiants et aux professionnels la possibilité de vivre une expérience pratique à l'étranger. Les membres font preuve de la plus grande prudence lorsqu'ils accueillent des stagiaires d'autres membres.

EMPACTA e.V.

Board: Thomas Werner, Riad al Zouki (Chairmen), Frank Fabel (Secretary), Etleva Dhamo (Treasurer)

Registered in Berlin, VR 33086 B, tax №27/664/56771

Entitled to issue confirmations of donation in acc. with § 52 Abs 2, Satz 1 Nr. (n) 7 AO (charitable purposes)

Thielallee 113, 14195 Berlin, Germany, www.empacta.org Tel. +49 30 84 31 68 44, Tel. +355 67 20 66 161

Fax: +49 89 84 00 23 17 e-mail: dhamo@empacta.org

Bank account: Commerzbank IBAN DE 53 1004 0048 0433 4769 00, BIC: COBADEFFXXX



4. Performance de l'engagement

4.1 Le membre d'EMPACTA exerce ses missions conformément aux normes professionnelles, aux exigences légales et réglementaires en vigueur et à la déclaration de mission de EMPACTA.

4.2 Les procédures d'audit et les conclusions sont documentées dans des documents de travail clairs et compréhensibles, sur papier ou sous forme électronique. Les documents de travail comprennent au moins:

- 1) une lettre de mission ou un contrat
- 2) le programme d'audit
- 3) documentation des procédures analytiques
- 4) une évaluation du système de contrôle interne et une évaluation des risques
- 5) documentation des tests de corroboration
- 6) un examen final
- 7) un rapport financier signé

4.3 Le dossier de mission final est préparé dans les 60 jours suivants la date du rapport de l'auditeur. Le membre est tenu de maintenir la confidentialité et la sécurité de la documentation. La documentation doit être conservée pendant au moins cinq ans.

4.4 EMPACTA propose un ensemble de documents de travail standards à ses membres et fournit une formation sur la manière d'appliquer les documents de travail standard.

Perspective d'audit transnationale

Lors d'audits transnationaux, les membres se consultent sur les implications juridiques de ces missions. Dans la mesure du possible, les membres signent ensemble le résultat de l'audit, en assumant l'entière responsabilité de celui-ci.

EMPACTA e.V.

Board: Thomas Werner, Riad al Zouki (Chairmen), Frank Fabel (Secretary), Etleva Dhamo (Treasurer)

Registered in Berlin, VR 33086 B, tax №27/664/56771

Entitled to issue confirmations of donation in acc. with § 52 Abs 2, Satz 1 Nr. (n) 7 AO (charitable purposes)

Thielallee 113, 14195 Berlin, Germany, www.empacta.org Tel. +49 30 84 31 68 44, Tel. +355 67 20 66 161

Fax: +49 89 84 00 23 17 e-mail: dhamo@empacta.org

Bank account: Commerzbank IBAN DE 53 1004 0048 0433 4769 00, BIC: COBADEFFXXX



5. surveillance

5.1 Le membre d'EMPACTA effectue des examens internes de contrôle qualité des audits de manière régulière. Les examens fournissent une évaluation des jugements importants portés par l'équipe de mission et des conclusions tirées. L'examineur du contrôle de qualité ne devrait pas participer à l'équipe de mission. Les résultats de l'examen sont documentés par écrit.

5.2 Le membre d'EMPACTA s'oblige à se soumettre à un examen externe par des pairs une fois tous les six ans. Les examens par les pairs sont effectués par des auditeurs professionnels. Le pair examinateur vérifie si le membre s'est conformé au manuel de qualité EMPACTA. Les résultats de l'examen par les pairs sont décrits dans un rapport d'examen confidentiel remis au membre.

Perspective d'audit transnationale

EMPACTA élaborera une directive pour les examens par les pairs, définissant les tâches et les responsabilités de l'examineur, qui est applicable dans tous les pays membres.

EMPACTA e.V.

Board: Thomas Werner, Riad al Zouki (Chairmen), Frank Fabel (Secretary), Etleva Dhamo (Treasurer)

Registered in Berlin, VR 33086 B, tax №27/664/56771

Entitled to issue confirmations of donation in acc. with § 52 Abs 2, Satz 1 Nr. (n) 7 AO (charitable purposes)

Thielallee 113, 14195 Berlin, Germany, www.empacta.org Tel. +49 30 84 31 68 44, Tel. +355 67 20 66 161

Fax: +49 89 84 00 23 17 e-mail: dhamo@empacta.org

Bank account: Commerzbank IBAN DE 53 1004 0048 0433 4769 00, BIC: COBADEFFXXX



6. Dispositions finales

6.1 Le contrôle de qualité EMPACTA entre en vigueur avec une décision de l'Assemblée générale d'EMPACTA en date du 13 novembre 2015.

6.2 Le Secrétaire général est chargé de contrôler le respect du manuel et de faire rapport sur le non-respect à l'Assemblée générale.

6.3 Le Secrétaire général est autorisé à demander des corrections et peut imposer des sanctions en cas de non-respect. Les sanctions doivent être approuvées par le conseil.

6.4 Les normes de qualité EMPACTA sont examinées et mises à jour tous les trois ans.

Pris bonne note

Date, lieu, signature

EMPACTA e.V.

Board: Thomas Werner, Riad al Zouki (Chairmen), Frank Fabel (Secretary), Etleva Dhamo (Treasurer)

Registered in Berlin, VR 33086 B, tax №27/664/56771

Entitled to issue confirmations of donation in acc. with § 52 Abs 2, Satz 1 Nr. (n) 7 AO (charitable purposes)

Thielallee 113, 14195 Berlin, Germany, www.empacta.org Tel. +49 30 84 31 68 44, Tel. +355 67 20 66 161

Fax: +49 89 84 00 23 17 e-mail: dhamo@empacta.org

Bank account: Commerzbank IBAN DE 53 1004 0048 0433 4769 00, BIC: COBADEFFXXX